



[Lire le journal](#)

La Fondation Amipi rend possible la réindustrialisation du pays

Par [Corinne Caillaud](#) et [Marc Landré](#)

Publié le 09/09/2022



Jean-Marc Richard, le président de la Fondation AMIPI-Bernard VENDRE. Crédit : ALAIN JOCARD/AFP

Avec ses six usines, elle produit 8 millions de pièces pour l'industrie automobile en insérant des handicapés

Pour réindustrialiser la France, il n'y a pas de grands ou de petits projets, mais des initiatives, parfois discrètes, qui ne demandent qu'à être développées. Celle portée par Jean-Marc Richard, le président de la Fondation Amipi-Bernard Vendre, en est depuis cinquante ans la preuve. Cette structure, reconnue d'utilité publique en 2007, possède six usines de production, d'apprentissage et d'insertion (UPAI) dans les

régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. Ces sites, spécialisés dans le secteur automobile, sont dédiés à la coupe de fils et au montage de câblages électriques.

Actuellement, ils emploient 900 personnes, dont 750 atteintes de handicaps cognitifs (schizophrénie, trisomie 21...). Ils ont le statut d'entreprise adaptée (EA) et perçoivent une aide aux postes pour compenser un rendement plus faible (70 % en moyenne) que dans une entreprise traditionnelle. La fondation a la particularité de s'appuyer sur une méthode scientifique, la psychologie mimétique, qui place les personnes ayant un déficit intellectuel dans une situation d'apprentissage via la répétition de mouvements.

Ainsi sollicités, les ouvriers améliorent leurs capacités cérébrales et sont en mesure de reproduire ce qu'ils apprennent. Au fil du temps, nombre d'entre eux progressent vers des postes d'assemblage plus complexes, prennent confiance, gagnent en autonomie, jusqu'à évoluer vers le milieu ordinaire. Depuis 2013, 160 collaborateurs ont ainsi intégré des entreprises classiques, industrielles mais aussi d'autres secteurs, comme l'hôtellerie.

Avec des clients comme Renault, Stellantis ou Plastic Omnium, l'exigence de qualité attendue des huit millions de produits qui sortent chaque année des sites Amipi est élevée, avec une marge d'erreur tolérée qui doit être inférieure à huit pour un million de pièces fabriquées. Un exploit, la grande majorité de la production de faisceaux optiques de ce genre ayant été délocalisée depuis vingt ans dans des pays à bas coût.

« Notre ambition est d'accompagner les entreprises sur la voie de la réindustrialisation et d'augmenter notre production afin que 5 % de la fabrication de câblages électriques soient rapatriées en France. Pour nos constructeurs, c'est aussi une question de souveraineté économique », pointe Jean-Marc Richard. L'entrepreneur sait qu'avec des produits 40 % plus chers qu'à l'étranger ses donneurs d'ordres sont contraints. Mais la France ressort gagnante.

« Nous réalisons 30 millions d'euros de chiffre d'affaires mais nous évitons aussi 20 millions d'euros de dépense publique grâce aux emplois créés car le coût d'une personne qui ne travaille pas est évalué à 30 000 euros par ans. C'est pourquoi nous souhaitons essaimer notre modèle, qui permet de soigner des gens tout en soulageant les finances publiques. Il est duplicable à d'autres domaines d'activité et s'inscrit pleinement dans la responsabilité sociale et environnementale des entreprises », assure-t-il.

L'année 2023 s'annonce bien puisque la Fondation Amipi a gagné un troisième marché auprès de Renault, pour un montant de près de 6 millions d'euros, qui permettra de créer 130 emplois.

Un autre article du Figaro : [Une «usine apprenante», pour oublier le handicap](#)